

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 59 (1923)
Heft: 1

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ÉDUCATEUR

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

SOMMAIRE : *Aux Commissions scolaires communales de la Suisse romande.*
— R. HENRY : *L'Ecole au soleil.* — *La Nouvelle Revue Romande et le corps enseignant primaire.* — PAUL MOTTAZ : *Le self-government à l'Ecole de réforme* (suite). — LES FAITS ET LES IDÉES : *Le culte des héros.* — PARTIE PRATIQUE : ED. VITTOZ : *La langue de demain : Quatre cas d'orthographe.* — LES LIVRES. — PARTIE NARRATIVE : PONOCRATÈS : *Le « cadeau ».* — *A nos amis du Jura.* — *Concours Davel.*

AUX COMMISSIONS SCOLAIRES COMMUNALES DE LA SUISSE ROMANDE

Messieurs,

Le Bureau de la Société pédagogique romande, qui réunit, comme vous le savez, les instituteurs et institutrices des cantons de Vaud, Genève, Neuchâtel, et ceux du Jura bernois, a décidé de vous faire hommage du présent numéro de sa modeste revue de quinzaine. Vous recevrez aussi les numéros suivants. Nous demandons à Messieurs les présidents de bien vouloir faire circuler l'*Educateur* parmi les membres de leurs commissions, et nous souhaitons que lorsque l'envoi des numéros gratuits s'arrêtera, un grand nombre de commissions scolaires décident de s'abonner à notre organe pour 1923, et continuent à en faire circuler les numéros parmi leurs membres.

La Société pédagogique romande attache quelque importance à cette démarche. Ce n'est pas que l'*Educateur* ait de la peine à vivre et que nous vous proposons un abonnement dans l'esprit où l'on sollicite un secours financier. Notre pensée est tout autre. Les instituteurs aimeraient vous donner l'occasion de connaître mieux leurs aspirations et leurs efforts.

Vous ne trouverez pas dans ces pages l'écho de leurs revendications d'ordre matériel (celles-ci sont réservées à notre Bulletin corporatif), mais vous y verrez comment ils s'efforcent de comprendre leur tâche, ce qu'ils tentent pour s'en acquitter de façon toujours plus intelligente.

Trop souvent les rédacteurs de ce journal ont reçu dans les différentes régions de notre pays les confidences mélangées de regrets de quelques membres du corps enseignant qui constatent qu'ils

ne sont pas encouragés, pas compris dans tel ou tel de leurs efforts novateurs. Trop facilement on leur jette la pierre, disent-ils, comme à des révolutionnaires qui mettent en péril l'ordre établi.

Les membres de nos commissions scolaires n'ont pas souvent le temps d'interroger les instituteurs et de discuter avec eux tel point de méthode ou de discipline. Mais ils trouveront peut-être un moment cet hiver au coin du poêle, pour lire l'un ou l'autre de nos articles. En voyant ce qui se fait ailleurs, à quoi se coordonne, et d'où s'inspire telle mesure, à première vue étonnante, prise dans une classe, peut-être condamneront-ils moins hâtivement. Bien plus, ce seront eux sans doute qui parfois stimuleront les maîtres à faire ce qui a été tenté avec succès ailleurs. Les rapports entre les autorités et le corps enseignant ne peuvent que gagner à des échanges de vues mieux renseignés.

Voyez ce numéro.

Nous ne l'avons pas composé en vue de notre nouveau public de lecteurs. Mais, tenez, l'*Ecole au soleil* de Bassins, — nous savons de source sûre, qu'elle intéressera les médecins qui, à l'autre bout du Jura, se préoccupent de la santé de nos écoliers ; et la discipline libérale pratiquée aux Croisettes n'aura-t-elle rien à enseigner à des classes placées dans des conditions moins difficiles ? Par-dessus le marché, nos autorités verront (p. 5) que le corps enseignant primaire est assez nettement attaqué pour que ses amis le défendent intelligemment.

Nous souhaitons donc à l'*Educateur* beaucoup de lecteurs et d'amis nouveaux. A chacun d'eux, en même temps qu'à ses vieux abonnés, les rédacteurs offrent leurs vœux de bonne année.

Pour le Bureau de la Société pédagogique romande :

Le Président : E. DUVILLARD. Le Secrétaire : R. DOTRENS.

La Rédaction de l'Educateur : Pierre BOVET et Albert CHESSEX.

L'ÉCOLE AU SOLEIL

La plante humaine est celle qui a le plus
besoin de soleil. MICHELET.

I. Introduction.

Ce n'est pas un sujet nouveau que j'aborde là ; aussi n'ai-je pas l'intention de répéter ce qu'en ont dit des personnes plus compétentes. Je veux simplement faire part de mes impressions d'instituteur, partisan convaincu de l'école au grand air et la pratiquant depuis quatre ans ; je dois avouer cependant qu'au début j'étais

sceptique, du moins quant au côté intellectuel. Ce n'est qu'après avoir vu et pratiqué l'école au soleil que j'en ai compris la nécessité et que je suis devenu un défenseur de la cause.

Je demande pardon à mes lecteurs si je suis un peu long, mais j'estime que le moment est venu de raconter sans hâte les expériences qui ont été faites dans ce domaine.

II. La cure d'air à Bassins.

Il est des contrées qui ont plus que d'autres souffert de la tuberculose. Pourquoi ? Je laisse aux spécialistes le soin d'en parler et vous dirai que Bassins fut un de ces villages. Que faire pour enrayer le mal et le prévenir chez nos enfants ? Pouvait-on, sans préalablement préparer nos populations, rompre avec tout ce qui était, pour commencer une nouvelle vie hygiénique ? Non, n'est-ce pas ! Les transformations, pour être durables, doivent se faire par étapes.

En 1916, sauf erreur, après que le public eut été renseigné par des causeries, les localités de notre région s'unirent et, sous la direction du Dr Francken¹, de Begnins, à qui nous devons toutes ces initiatives, organisèrent les Cures d'air. La commune de Bassins mit obligeamment à disposition un terrain ensoleillé et installa des douches en plein air. Et là, chaque jour d'été, de midi à 6 heures du soir, les enfants malingres ou prédisposés à la tuberculose jouaient, chantaient ou faisaient de la gymnastique, le corps en plein soleil. A trois heures, distribution de lait, puis, de nouveau, travail ou jeu, et douche ; et cela avec méthode et sous la surveillance de personnes aimant les enfants et ayant compris, elles aussi, le besoin de sauvegarder la vie des nôtres.

Pendant un an ou deux, tout alla bien et la Cure d'air, où s'ébauchait déjà la future Ecole au soleil, convainquit les populations de son utilité ; bientôt les enfants y vinrent si nombreux qu'il fallut en renvoyer. C'est alors que naquit l'idée nouvelle : Pourquoi ne ferait-on pas avec tous les écoliers pendant les heures d'école ce que l'on faisait avec quelques-uns seulement ?

Comment alors préparer nos populations à cette innovation, rompant avec toutes les habitudes et routines scolaires ? Quand on a le désir de faire bien et la conscience qu'il y a un devoir à accomplir, on trouve toujours le moyen d'atteindre le but que l'on s'est proposé. Par quelques conférences agrémentées de projections lumineuses, en recourant au témoignage de parents qui avaient

¹ Voir l'article du Dr Francken dans *l'Éducateur* du 10 avril 1920, p. 230.

constaté le bien que leurs enfants s'étaient fait à la Cure d'air, sur le désir de pédagogues enfin, l'on répandit l'idée ; elle fut bien accueillie par la majorité du public.

Et de là date l'école au soleil.

3. L'école au soleil.

a) *Comment on l'organise.*

Quand on parle organisation, on entrevoit aussitôt un comité, un président, des démarches, des embarras de toutes sortes, etc. Foin de tout cela ! Un champ, un ruisseau... le soleil, et c'est tout.

Comme nous parlions un jour de l'école au soleil, un collègue me posa aussitôt cette question : « Avez-vous un mobilier spécial ? » Pourquoi des tables, des bancs ? N'en point avoir est d'une utilité incontestable pour le thorax de nos enfants, je vous en parlerai plus loin. — Non, il suffit d'avoir un pré exposé au soleil et bordé d'un ruisseau.

Le champ sera votre salle d'école, votre préau de gymnastique, votre sanatorium préventif enfin ; le ruisseau, votre lac, votre douche ! Voyez plutôt : « Une caisse en bois posée sur quatre pieux et remplie d'eau que vous amène un tuyau plongeant dans le ruisseau, un robinet muni d'une grille, et voilà. Le tuyau de fer peut être remplacé par un simple chéneau de bois.

Je conseillerai un champ plutôt plat et autant que possible abrité des vents froids, spécialement de la bise ; c'est pour cela que les vallons conviennent particulièrement à l'école au soleil.

Les enfants sont naturellement en costume léger, c'est-à-dire en caleçon de bain ; ils en prennent avec eux une seconde paire qu'ils mettront après la douche. Ne pas oublier que le soleil n'exerce toute sa vertu qu'en agissant sur la peau sans vêtements. Notre école est mixte. Le fait que nous n'avons que des enfants de moins de douze ans facilite les choses. Néanmoins j'entends d'ici les objections des prudes ; je les entends crier au scandale, je les vois aussi se voiler la face à la vue d'un bambin qui ose montrer un beau corps sain ! Pauvres gens ! Qu'entendez-vous par morale ?

Dites-nous si réellement l'humanité est en péril parce que nous cherchons à garantir la santé de nos enfants ! Venez voir notre œuvre de près, et je suis persuadé que vous en reviendrez convaincus et décidés à nous aider.

Comment « faire l'école » maintenant ? Voici le programme que nous suivons généralement :

1 h. - 1 1/2 h. : leçon. — 1 1/2 - 2 h. : gymnastique. — 2 - 2 1/2 h. : leçon. 2 1/2 - 3 h. : douche, gymnastique et jeux.

L'idéal serait évidemment de pratiquer cette école non seulement deux heures l'après-midi, mais encore toute la journée. Il y aurait lieu alors de s'organiser d'une façon différente, et peut-être ici un modeste mobilier scolaire serait-il de rigueur, du moins dans les classes à plusieurs degrés.

Ceci dit, voyons un peu ce qu'on fait dans notre école au soleil ; pour cela, considérons-la aux trois points de vue physique, intellectuel et moral.

(A suivre.)

R. HENRY.

LA NOUVELLE REVUE ROMANDE ET LE CORPS ENSEIGNANT PRIMAIRE

Dans son dernier numéro, la *Nouvelle Revue Romande* a publié l'article suivant pour les étrennes du Corps enseignant primaire, et sans doute, comme disait un jour Anatole France, « pour commencer gaiement l'année »...

Sur l'influence du Corps enseignant primaire.

Il n'est pas mauvais, dans l'étude des mouvements sociaux, de prêter son attention la plus vive à l'influence que peuvent avoir sur nos destinées les instituteurs primaires. Le hasard de la vie ou la vocation leur impartit le devoir et l'honneur de modeler les jeunes cerveaux, de créer une mentalité nouvelle adaptée aux nouveaux besoins, celle que nous avons accoutumé d'appeler la morale et qui l'est en effet. Sans vouloir anticiper, je souligne cependant le penchant naturel de la nouvelle génération à se porter vers tous les avantages matériels *immédiats* de la vie. Partant de là, on a voulu provoquer une confusion de termes, dont l'égoïsme d'une part et le matérialisme d'autre part supporteraient les frais. Il y a de l'injustice à vouloir nous représenter que le matérialisme engendre l'égoïsme ou réciproquement et ce n'est pas très habile d'être trop habile. Ceci dit, je n'hésite pas à marquer en phrases véhémentes notre « essentiel égoïsme ». Contraire à toute solidarité, à tout altruisme, il diminue notre résistance aux facteurs connus et inconnus de notre retentissante débâcle. Pour l'instant, rien n'importe à chacun de nous que la satisfaction de ses désirs. A l'honneur trop encombrant, au courage trop dangereux, on a substitué l'abâtissement (?... *Réd.*) malhonnête, la pleutrerie, et chez nous, on y a ajouté un état nouveau fort avantageux : la neutralité généralisée. Nous sommes neutres en art, en politique, en économie, en tout. Il est de bon goût de rester « au-dessus de la mêlée », quand toutes les menaces nous assaillent à la fois : mort spirituelle, mort politique ! Si, à la vérité, les événements internationaux de ces dernières années ont influencé notre métamorphose, le maître d'école le tout premier peut revendiquer ce triste honneur.

Il lui revient le droit de faire allusion aux ordres reçus le pliant à la dure nécessité d'appliquer contre son gré des méthodes stupides ou criminelles.

Je songe ici à l'étude de l'espéranto, à l'assassinat légal du français (grammaires idiotes tirant d'embarras un Frère .:), à la prostitution du dessin tel qu'on l'enseigne à Genève, par exemple. Mais cela n'infirmé en rien certains témoignages de sa nocive puissance.

L'instituteur possède cette dangereuse érudition primaire, trop sommaire si l'on en considère les résultats acquis, et trop vaste pour ce qu'elle donne d'assurance à décider de tout point de science, de philosophie ou d'art pur. L'instruction du pédagogue prend fin quand son esprit atteint aux premières généralités fondamentales de la vie. On ne laisse pas de lui indiquer comme but ce qui n'est pas une introduction. Que nous prenions garde au surplus à l'extraordinaire « irresponsabilité » pratique de son existence, à sa déformation professionnelle déplorable, et nous tremblerons en songeant que cet homme, par le moyen d'un sacerdoce spécial, puisse imposer une mentalité sectaire à la nouvelle génération. Le corps enseignant forme actuellement deux groupes séparés par des oppositions d'idées générales et de principes pédagogiques. L'un de ces groupes applique les vieux préjugés, « ceux qui ont fait leurs preuves ! » Il subit le triste égrènement des heures scolaires. Les instituteurs qui le forment n'ont aucun droit à notre gratitude. Je les tiens pour d'honnêtes fonctionnaires, incapables de donner la moindre secousse à une classe d'enfants. Mais il y a les jeunes, les ambitieux, les futurs candidats à la franc-maçonnerie ou au socialisme communiste. Combien de fois n'ai-je pas eu l'occasion de confabuler avec ces prosélytes du soviétisme. Le manque de compréhension, l'obstination qu'ils mettaient à défendre une idée contraire au bon sens et à la réalité, m'ont toujours donné quelque inquiétude sur la pureté de leur intelligence et l'impartialité de leur enseignement. Oubliant leur falote personnalité, je songeais pendant quelques instants aux élèves que nous leur confions, à ce que ces jeunes êtres plastiques sont et seront plus tard, quand l'internationalisme aura nivelé leurs rêves ingénus et poétiques. Lorsque l'élève, pour se développer, cherchera des points d'appui dans le passé, comme la nature l'exige, on lui avouera que seul l'avenir importe, que le bonheur c'est « demain » et non pas aujourd'hui. On neutralisera ses intuitions générales pour lui donner en pâture de grandes fictions sanguinaires. Nous nous taisons devant le spectacle de cette extermination de notre intelligence cependant que tous les journaux s'insurgent contre l'emploi de la cocaïne ou de tout autre stupéfiant.

Et maintenant par un mouvement naturel de ma pensée, je reviens à l'idée d'égoïsme, d'altruisme et de solidarité. Ce que les deux dernières perdent actuellement, l'égoïsme le gagne pour de longues années. Parce que le maître d'école n'est pas un artiste, un penseur, moins encore un érudit judicieux ou prudent, il pousse la jeune génération vers les insanités politiques, sociales et artistiques. Il est le plus sûr agent de notre ramollissement général. Et si je l'attaque vivement ici, sans réticences, sans indiquer de louables exceptions, je ne le fais certainement pas avec l'intention de ménager ses chefs dont quelques-uns méritent autre chose que des compliments.

M. F.

La *Nouvelle Revue Romande*, imitation sans influence et sans autorité de l'*Action française* dans ce qu'elle a de plus mauvais, a un programme anti-démocratique qui n'a rien de romand mais qui, heureusement, est très nouveau chez nous. Quoique peu difficile dans le choix de ses arguments (elle a découvert, par exemple, dans sa fougue antisémite, que le triangle des Unions chrétiennes américaines était la moitié de l'étoile hexagonale qui sert d'emblème au sionisme !), elle préfère les injures aux raisons. Dans l'outrance de ses invectives, elle atteint par endroits à un comique qui, pour n'être pas cherché, ne manque pas cependant de saveur. On en a vu plus haut quelques échantillons.

Une chose, dans l'article de la *N. R. R.*, est entièrement réjouissante, c'est qu'il permet d'induire qu'aucun membre de notre corps enseignant primaire n'a partie liée avec les étranges folliculaires qui remplissent ses colonnes.

Quant à leur haine pour l'instituteur et pour l'école populaire, elle s'explique le plus facilement du monde. L'école n'est-elle pas le levain de la démocratie et l'instrument principal de l'émancipation du peuple ? Et n'est-ce pas là, aux yeux de nos forcenés réactionnaires, le crime par excellence ?

Réd.

LE SELF-GOVERNMENT A L'ÉCOLE DE RÉFORME ¹

V.

L'école a une bibliothèque de huit cents volumes, environ. Malheureusement, elle était fermée *aux élèves*. Tous les essais de distribution de livres avaient abouti à des dégâts, volontaires ou non, et à des disparitions. Le surveillant-chef chargé de ce service avait renoncé à de nouveaux prêts depuis des années. Sur le désir très vif des élèves, je me chargeai de la bibliothèque et la revisai ; puis je demandai au conseil de classe de nommer un bibliothécaire. Celui-ci entra immédiatement en fonctions. Huit mois se sont écoulés depuis ; les livres ont été prêtés sans interruption aux élèves comme au personnel et une inspection rigoureuse effectuée ces derniers jours a trouvé la bibliothèque parfaitement en ordre. Un seul volume manquait, qui fut retrouvé sans peine.

Ce n'est pas seulement dans la bibliothèque que le sabotage ou le vandalisme ont disparu. J'ai dit en commençant la surveillance tyrannique que je devais exercer sous l'ancien régime. Non seulement elle a été très réduite, mais elle n'est pas plus nécessaire que dans d'autres classes. Souvent les clés restent aux portes et les élèves vont se servir eux-mêmes de crayons, gommés, etc., tout en inscrivant ce qu'ils prennent au tableau affiché dans chaque armoire. Les cas de tromperie, si fréquents autrefois, sont très rares et strictement limités aux nouveaux élèves, qui doivent toujours être surveillés comme autrefois, et malheureusement avec raison.

Il faut mettre à part également quelques éléments avec lesquels l'échec est presque complet : ce sont les anormaux moraux. Leur cas nécessiterait une analyse si longue que je n'ose l'infliger à mes lecteurs. Qu'il me suffise de dire

¹ Voir l'*Educateur* du 24 juin, du 8 juillet, du 30 septembre et du 14 octobre 1922.

que plusieurs sont des infirmes, auxquels il est aussi impossible de donner, ou la volonté, ou la conscience du bien et du mal, que de faire pousser un membre absent. Tout au plus peut-on essayer de créer, de gré ou de force, de bonnes habitudes comme chez l'animal qu'on dresse. Encore ne se fait-on aucune illusion sur la durée de ce dressage que la liberté usera en peu de temps. Mais telle est l'influence du milieu sur ces *infirmes* que, sans le vouloir, ils adoptent machinalement l'attitude de leurs camarades, de telle façon que quiconque n'est pas prévenu ne saurait les distinguer au premier abord.

Or, l'attitude générale de la classe a changé, sinon en apparence, du moins en profondeur, et ce qui précède le démontre et prend une importance très grande dans un établissement de détention, où l'apparence peut tromper.

En effet, dans un internat comme le nôtre, les élèves se sentent isolés, soustraits à la *protection bienfaisante ou malfaisante* de la famille. La crainte des sanctions, sans résistance possible, supprime presque la nécessité de leur emploi ; mais, ce qui est un avantage est aussi un danger : danger pour l'élève que cette contrainte *absolue* entraîne à la soumission hypocrite, à la dissimulation, à une passivité morne devant la justice ou l'injustice ; danger pour les maîtres et surveillants, qui, malgré la meilleure volonté et le constant souci d'accomplir leur devoir, sont tentés d'abuser de leur pouvoir absolu... en abusent, et ne s'en aperçoivent pas ! — C'est si agréable de régner, de pouvoir dire : « Je veux » et d'être toujours obéi ! Et n'est-ce pas un fait acquis que la tyrannie bien exercée est supportable et parfois agréable à celui qui la subit et que pourtant elle abrutit ? — Oui, et pour peu qu'on se satisfasse des apparences, on s'illusionnera jusqu'à dire : ma discipline est paternelle (voir l'histoire !). Paternelle, parce qu'après avoir brisé toute résistance, toute protestation, on règne sans conteste d'une tyrannie souriante sur des sujets, dont les uns sont pareils à des pantins désarticulés, pendant que les autres entretiennent soigneusement sous la cendre de l'hypocrisie, le feu de la haine et de la vengeance !

Il faut avoir laissé à ces reclus liberté pleine et entière d'exprimer leurs pensées et leurs sentiments pour en connaître la vérité ou la fausseté ; mais ces sentiments sont toujours violents. C'est rarement agréable à entendre, plus rarement encore facile à rétorquer.

A ces victimes d'une destinée presque toujours injuste, l'irrégion, l'anarchie, les influences délétères soufflent parfois des paroles si amères, que le souci des oreilles de mes lecteurs m'empêche de les reproduire ici et qu'il faut être bien sûr de son autorité morale pour en permettre l'explosion. Mais qui ne voit la nécessité absolue de ces confessions franches et spontanées ? Elles seules permettront le diagnostic du malade moral. Il faut discuter, répondre, redresser, compatir aussi. Après certains débats douloureux, il faut l'avouer : j'ai douté de l'excellence de cette liberté de parole et du système qui nous la donnait, mais toujours la réflexion venait : S'ils ne *le* disent pas, *le* penseront-ils moins ? — et alors, qui les remettra dans la bonne voie ? qui détruira la pensée fautive ou mauvaise, germe de mauvaise action et de malheur ? Et puis les preuves sont venues, que c'était bien ainsi qu'il fallait comprendre la tâche. A travers les lettres d'anciens élèves, partis depuis des années, je retrouve l'influence de

nos libres débats et de leur conclusion. Et certaines paroles, que j'ai oubliées moi-même, sont restées comme des phares sur la route de ceux qu'elles avaient frappés. Que ne puis-je donner ici copie de quelques-unes de ces lettres, elles seraient un témoignage irrécusable ; mais la plus élémentaire modestie m'oblige à en faire abstraction, aussi bien du reste que la discrétion que je dois à mes garçons qui, bien que n'ayant à attendre aucun secours matériel de moi, continuent malgré la distance et le temps écoulé, à m'écrire leurs chagrins et leurs joies.

Pour la vie de la classe même, ces séances de discussion libre sont un bienfait, mieux, une nécessité. Sans elles, le découragement s'emparerait de plusieurs qui sont des victimes bien plus que des coupables ; des sentiments d'amertume, de colère, d'impatience germeraient peu à peu, et, réfrénés par la discipline absolue, ne verraient point le jour, mais donneraient aux physionomies cet air hypocrite de soumission, de respect ou même de satisfaction cynique qui frappe les visiteurs des établissements de détention.

La mission du maître, c'est d'empêcher la formation de ce masque trompeur, de ne pas permettre l'ensevelissement des sentiments vrais, de maintenir et non d'étouffer la puissance de réaction, de soutenir enfin, fraternellement, celui qui se révolte ou chancelle pour lui aider à vaincre les mauvaises suggestions. Oeuvre pour laquelle il faudrait un génie, à laquelle s'acharne le simple praticien qui écrit ces lignes sans arriver souvent au noble but proposé. Et pourtant la physionomie générale de la classe justifie et encourage ses efforts. L'attitude des élèves est devenue libre et ouverte. Elle frappe tous les visiteurs. L'un d'eux me disait avec un étonnement visible : « Mais, ils vous regardent avec un air de franchise souriante que je n'ai jamais vu ailleurs ! » Et cela est si frappant, qu'un haut fonctionnaire qui visitait l'école en nombreuse compagnie et pour la première fois, dit aux élèves, avant de sortir : « Mes chers garçons, c'est avec peine que je vois vos visages souriants qui montrent que vous acceptez si facilement votre position en marge de la société. Je voudrais vous voir mieux pénétrés de votre situation et du désir légitime de liberté. »

Cette apostrophe s'expliquait par la surprise des visiteurs qui trouvaient des visages ouverts, là où ils s'attendaient à voir des physionomies honteuses et attristées.

Comment le seraient-elles ? Il est entendu entre mes garçons et moi que nous sommes pleins de défauts et de tentations, mais que nous avons entrepris une lutte *solidaire* contre le mal. Seuls, les accès de mauvaise volonté et les rechutes peuvent leur faire baisser la tête. Il est entendu aussi que le passé est mort et que chacun va rebâtir sa vie, que tous sont capables de bien faire et que leur chute n'a été qu'un accident. Si cela n'était pas, où puiseraient-ils la force de résistance et l'énergie de la lutte ? Peut-on bâtir une vie solide avec des matériaux comme la tristesse, la honte et l'envie de liberté malgré tout ?

Les heures de découragement viendront sans qu'on les appelle et peut-être entraîneront-elles la fuite. Faut-il s'en étonner ? ne fuit-on pas des lycées ? des pensionnats ? des colonies de vacances même ? Et nous, n'avons-nous pas des heures où les obligations de la vie nous pèsent comme des chaînes et

où nous voudrions nous évader ? Point n'est besoin de faire appel à ces heures pénibles : elles viennent d'elles-mêmes.

En prévision du mal qu'elles peuvent faire, il faut stimuler l'énergie chez les faibles, la confiance en soi chez ceux qui l'ont perdue, la volonté et la persévérance de l'effort chez ceux qui avaient renoncé à la lutte.

Il ne faut pas oublier, enfin, que si ces enfants sont coupables, une grosse part de responsabilité incombe à la société en général, aux parents et même à l'école.

(A suivre.)

PAUL MOTTAZ.

LES FAITS ET LES IDÉES

LE CULTES DES HÉROS

M. Jean Carrard, étudiant en droit à Lausanne et instructeur éclairé¹, a publié sous ce titre, dans *Le petit frère de Kim* (Rédaction : F.-L. Zweifel, Asile des Aveugles, Lausanne), un article qui ne peut laisser indifférents les maîtres et les maîtresses d'école. Résumons-le brièvement.

L'enfant éprouve fréquemment un sentiment d'admiration intense pour un camarade plus âgé, pour un chef qui devient son « héros ». M. Carrard en donne de nombreux exemples vécus. Citons-en trois : Dans une troupe où l'usage était de vouvoyer les garçons, un instructeur en tutoya un, sans même y prendre garde. « Enfin, hier, pour la première fois vous m'avez tutoyé... Je me suis senti rougir de plaisir », écrit l'éclairé à son chef.

Un très jeune éclairé, qui a encore tout à apprendre, mais qui promet beaucoup, boit de l'eau dans un ruisseau sale. Son instructeur lui dit pourquoi il ne doit pas le faire. Le garçon va trouver un autre instructeur : « M. X. m'a dit que je ne devais pas boire de l'eau à ce ruisseau... Croyez-vous qu'il va me prendre en grippe à cause de ça ? » Sa seule crainte, c'est d'avoir baissé dans l'estime de son chef. Il ne songe pas un instant qu'il a peut-être contracté le typhus...

Quel est l'instructeur qui n'a pas entendu, en faisant une visite aux parents de ses garçons, cette phrase ou son équivalent : « Mon fils nous a beaucoup parlé de vous. Quand vous avez dit quelque chose, il n'y a pas à aller contre. »

Les paroles ou les actes de leur chef, pour lesquels les éclairés ont tant d'admiration, ne sont en général ni admirables ni extraordinaires. Il y a disproportion entre l'acte du chef et l'admiration du garçon. Comment expliquer cela ? Il faut admettre que l'admiration instinctive, sentimentale, irraisonnée, de certains éclairés pour leur chef, confère du prestige à ses moindres paroles ou à ses moindres actes.

Conformément à la loi biogénétique, les héros des enfants se rapprochent de ceux des civilisations primitives. Ils ont des qualités qui plaisent aux jeunes et que ceux-ci voudraient acquérir. La force et le courage physique, la gen-

¹ C'est aussi M. Jean Carrard qui a traduit en français *Le Guide du Chef éclairé*, de Baden-Powell. (Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1921.)

tillesse, un extérieur agréable, le chic, la gaieté, la générosité, feront plus aux yeux des enfants pour le prestige des héros, que le courage moral, souvent difficile à déceler, ou que l'excellence dans les choses de l'esprit.

L'instructeur, qui est le héros de ses éclaireurs, tient un levier puissant pour leur développement, mais il encourt *ipso facto* une lourde responsabilité. Ses garçons seront prompts à saisir et à imiter tout ce qui le caractérise, ses défauts aussi bien que ses qualités.

Il est bon que l'instructeur devienne le héros de ses garçons. C'est alors qu'il exercera le maximum d'influence. Mais il se rappellera que les jeunes s'attachent aux qualités extérieures : il y veillera donc. Il n'oubliera pas que « l'allure » du chef n'est pas sans importance. Non pas, bien entendu, que l'on ne prétende enseigner que les qualités extérieures. Mais le chef a le droit, le devoir même, de s'en servir pour acquérir le prestige qui lui permettra de mieux inculquer des vertus plus profondes et plus essentielles.

Mais ici se pose une question délicate. Il sera assez rare de trouver un instructeur qui puisse, dans tous les domaines, se poser en modèle. L'instructeur a ses défauts, comme chacun. Il peut s'en débarrasser, c'est entendu, mais cela ne va pas tout seul et il y faut du temps.

Il ne s'agit nullement, cela va sans dire, de conseiller à l'instructeur de s'attribuer des qualités qu'il n'a pas. Mais, dit M. Jean Carrard, il devra faire en sorte que ses éclaireurs ne remarquent pas trop ses défauts. Une troupe d'éclaireurs n'est pas un groupe religieux d'édification mutuelle, où l'on rend des « témoignages », où l'on avoue ses faiblesses en se frappant la poitrine et en criant « mea culpa ». L'instructeur a un prestige à conserver ; ce prestige lui est nécessaire, car son influence et l'efficacité même de son action en dépendent.

Si l'instructeur sent que sa vie s'écarte trop de l'idéal de l'éclaireur, il peut toujours se retirer. Mais il n'aurait pas le droit, poursuit M. Carrard, parce qu'il lui conviendrait, à lui, d'être absolument franc et sincère, de montrer hardiment ses défauts à ses éclaireurs, qui auraient tôt fait de les imiter. Du moment où il a une troupe, l'instructeur ne s'appartient plus entièrement.

N'avions-nous pas raison de dire que les remarques du jeune chef éclaireur de Lausanne ne laisseraient indifférents ni les instituteurs ni les institutrices ?

PARTIE PRATIQUE

LA LANGUE DE DEMAIN

III

Quatre cas d'orthographe ¹ (suite).

Il faut croire que ces causeries ont quelque raison d'être, puisqu'on en discute, qu'on veut bien les trouver trop rares, qu'on me pose des questions à leur sujet, et que je me vois dans le cas de répondre à celles que m'a valu — ou values ? — le dernier article.

1. N'est-il pas bien osé de prétendre : a) que l'accord du participe passé

¹ Voir l'*Educateur* du 4 mars 1922.

avec son objet direct tend incontestablement à disparaître ? b) que, même s'il en était ainsi, grammairiens et Académie ne consentiraient jamais à enregistrer et à admettre pareille hérésie ?

Je me garde, collègues sceptiques, de chercher à vous imposer ma manière de voir ; je me borne à vous dire : procédez comme je l'ai fait, recueillez des exemples en abondance, non pas tant dans les livres, mais dans la langue vivante, écrite et parlée, au pied de la tribune comme dans les travaux de vos élèves, dans la conversation comme dans le journal et la correspondance ; vous verrez si, dans les cas où la grammaire prescrit l'accord, la proportion des fautes n'est pas convaincante ? Et, si votre documentation pouvait remonter à quelque trente ans en arrière, vous n'hésiteriez guère à conclure que le mal — si mal il y a — va en s'aggravant. Pour moi, j'ai relevé tant d'exemples de cette *tendance*, que, depuis fort longtemps, j'ai renoncé à en augmenter ma collection ; en voici un tout récent cependant, dans le cas où cette tendance est le plus marquée, c'est-à-dire dans la construction interrogative : « Quelle part ont *eu*, dans ces dessins d'enfants, l'observation, la volonté... ? »

Maintenant, les grammairiens et l'Académie consentiront-ils à enregistrer une fois ce *fait*, et à le considérer comme un fait acquis ? Non seulement ils y consentiront ; mais leurs fonctions même leur en feront un devoir : ce dont nous nous entretiendrons une autre fois.

2. Mêmes questions, mêmes objections concernant la *tendance à accorder le participe pronominal avec l'objet indirect* ; mêmes constatations, mêmes conseils, mêmes réponses : mais en insistant bien davantage encore sur la fréquence de la faute et sur « l'imminence du péril ». Que de fois élèves ou collègues m'en ont apporté des exemples, qui les scandalisaient, et les inquiétaient !

Cette erreur se justifie-t-elle ? du moins, peut-elle s'expliquer ? Si oui — peut-être —, est-ce au nom de la logique ? ou n'y faut-il voir que l'application de la loi du moindre effort, qui fait fi de la logique, dans tous les domaines ? Comme ci-dessus, me proposant d'y revenir sous peu, je ne fais qu'indiquer le problème.

3. On n'a pas bien saisi mes considérations touchant le *participe passé précédé du pronom en*. Pourquoi, me demande-t-on, spécifier qu'il s'agit d'un *en objet direct* ? Je comprends cette surprise ; car aucune grammaire à moi connue ne traite ce sujet, tout pratique, avec les développements voulus (c'est d'ailleurs le cas pour bien d'autres chapitres : mes élèves en savent quelque chose ; ils savent combien souvent je suis obligé de leur dire : Voici un cas auquel vous serez tenus de vous arrêter fréquemment dans la correction des travaux de vos écoliers, et aucune grammaire ne vous renseignera suffisamment !)

Il y a ici deux choses à considérer.

D'abord les libertés que prennent nombre d'écrivains, et non des moindres, dans l'application de la règle qui concerne le *participe précédé d'un pronom en objet direct* ; je renvoie sur ce premier point aux exemples donnés naguère : ils sont en particulier de Paul Bourget et des Goncourt (j'en pourrais ajouter

d'autres auteurs, dont H. Bordeaux ; voir aussi l'*Educateur* du 11 novembre 1922, page 326, ligne 5 !), et tirés non plus d'articles de journaux, mais de livres. Je renvoie surtout à ma conclusion sur ce point : la non application des règles y relatives n'a aucune importance, ni au point de vue de l'interprétation du texte, ni même au point de vue de la logique grammaticale.

Puis il existe un autre cas, fréquent, nécessaire à connaître, et nullement difficile à diagnostiquer, qui a échappé (S. E. ou O.) à tous les théoriciens de la grammaire. Dans : « ces livres, oui j'en ai lu », les grammairiens sont à peu près d'accord pour exiger *lu* ; quoique nombre d'auteurs mettent *lus* ; ici, *en* est bien *objet direct*. Mais dans : « ces livres, les pages que j'en ai lues », il est complément du nom ; dans : « ces livres, les pensées que j'en ai tirées », circonstanciel de provenance ; dans : « ces livres, les éloges que j'en ai lus m'ont laissé sceptique » ; *en* signifie : au sujet de ; il est *indirect* ou circonstanciel, en tout cas pas *objet direct*. Et, dans les trois cas, il n'y a qu'à appliquer, sans se préoccuper du *en*, les règles générales concernant le participe passé conjugué avec avoir ; ce que font d'ailleurs beaucoup d'élèves et la plupart des maîtres.

Cela va de soi, dites-vous ? Nullement ; j'en ai eu trop souvent la preuve. Et je l'ai eue tout récemment encore. Un jeune homme, qui se prépare à un examen fort difficile d'orthographe, m'a écrit : « La Commission n'a pu acquiescer à la demande que lui *en* avaient adressé quelques personnes » ; et il prétendait me prouver, grammaire en main, que le participe doit rester invariable, *puisque'il est précédé de en* ; un bref exercice d'analyse logique l'a convaincu de son erreur. Mais les grammairiens ne signalent point les cas semblables, pourtant — répétons-le — relativement fréquents, nécessaires à connaître, et nullement malaisés à expliquer. Non, cela ne va pas de soi !

4. Au sujet de : « elles sont *toutes* heureuses », on m'a adressé les deux objections traditionnelles : a) Il y a équivoque. b) Et le cas de *toute autre* ?

Oui, il y a équivoque : devant *heureuses*, *toutes* peut être adjectif ou adverbe ; et ce sont deux interprétations toutes différentes. Mais ne rencontrez-vous pas la même équivoque avec : *toutes honteuses*, *toutes malades* ? Si la confusion orthographique s'établit quand même — et avec quelle quasi unanimité des auteurs ! — c'est sans doute que le contexte permet presque toujours d'interpréter le mot. Et puis enfin, ce n'est point ainsi que se présente le problème : que l'équivoque, la confusion soit fréquente ou non, ceux qui transforment — disons : déforment — la langue, c'est-à-dire tous ceux qui l'écrivent à un titre ou à un autre, n'en ont cure : regrettable tant qu'on voudra, cette assimilation de *toutes* heureuses à *toutes* honteuses est, ou peu s'en faut, *un fait acquis*, dont il faut prendre notre parti ¹.

Mais ceci nous ramène, pour la troisième fois, à nos considérations générales, dont j'ai dit déjà qu'elles ne sont point pour aujourd'hui.

Reste le cas de *toute autre*. Ici, je suis perplexe, parce qu'insuffisamment

¹ « Corneille écrit encore *toute* entière : la grammaire actuelle a corrigé ce pléonasme », dit l'édition Hachette, page 348. Oui, mais la « langue de demain » revient indiscutablement à l'orthographe du XVII^e siècle.

documenté. L'équivoque serait-elle plus fréquente que dans les cas indiqués ci-dessus ? je ne le crois pas : on distinguera parfaitement « j'ai une *toute* autre opinion que vous » de « *toute* autre opinion me paraît inadmissible », et de « ses opinions sont *toutes* autres qu'auparavant ». Cependant, il est peut-être plus regrettable encore dans ces cas que dans les précédents, de voir s'introduire, par cette assimilation de deux formes différentes, un élément de confusion dans l'expression. Peut-être ? C'est sur ce point d'interrogation que je termine ; et il en sera souvent ainsi. Ed. VIRROZ.

LES LIVRES

LOUIS MAILLARD : **Quand la lumière fut...** Ouvrage en deux volumes illustrés. *Tome premier: Les cosmogonies anciennes.* In-8°, 214 pages. Lausanne. Edition La Concorde, 1922. Les 2 vol., 13 fr. 50.

Sous ce titre, M. Maillard, professeur d'astronomie à l'Université de Lausanne, nous expose les conceptions successives que l'homme s'est faites de l'univers, depuis les origines jusqu'aux théories les plus récentes. Pour entreprendre une telle œuvre, il faut non seulement être un savant, connaître à fond et dans le détail tous les systèmes, de façon à pouvoir les simplifier et les mettre à la portée de ceux qui ne possèdent, en mathématiques, que les connaissances courantes, il faut encore avoir étudié l'histoire des idées et des dogmes, car, primitivement, les cosmogonies se sont confondues avec la métaphysique et avec la religion. Les lecteurs de cet ouvrage reconnaîtront, dès les premières pages, avec quelle maîtrise l'auteur a traité le sujet à ce double point de vue.

Le premier volume, qui vient de paraître, conduit cette étude jusqu'à l'École d'Alexandrie, soit jusqu'au II^e siècle de notre ère. Il passe tout d'abord en revue les cosmogonies des primitifs, toutes ces traditions, touchantes ou terribles, qui ont une signification sans doute, et qui, avec les générations successives, marquent peu à peu un progrès, mais qui varient étrangement suivant les pays et les peuples. Le ciel, le soleil, la lune, les principales planètes, que, de bonne heure, on distingua des étoiles, ont de tout temps excité la curiosité des hommes. Les premières questions que les indigènes africains ou océaniens posent aux voyageurs européens se rapportent presque toujours à la voûte céleste, à son aspect, à son mouvement apparent. C'est parmi les astres que les primitifs puisaient leur mythologie, et M. Maillard cite à ce propos le mot de Bossuet : « Tout était dieu, excepté Dieu lui-même. » Au-dessus de tous ces mythes, un principe domine, celui de la lutte, de la lutte éternelle entre les éléments opposés, entre le jour et la nuit, le bien et le mal, la vie et la mort. On voit quel riche domaine d'idées représentent ces premières cosmogonies.

Avec les géomètres grecs, la question change de face, et des systèmes positifs apparaissent. La Terre est d'abord considérée comme plane, puis comme cylindrique et enfin comme sphérique. C'est Pythagore, au VI^e siècle avant notre ère, qui, le premier, enseigna à ses disciples la notion de la sphéricité de la Terre et des mouvements propres du soleil, de la lune et des planètes alors connues. Deux philosophes pythagoriciens de Syracuse, Hicétas et Ecphantus, admettent le mouvement de rotation de la Terre sur elle-même et, allant

plus loin, Aristarque de Samos (III^e siècle avant notre ère) saisit la vérité en affirmant que la Terre et les autres planètes tournent autour du soleil. Mais ces connaissances s'oublient et se perdent. L'École d'Alexandrie, avec ses savants immortels Hipparque et Ptolémée, revient à l'hypothèse de la Terre centre de l'univers ; pour voir triompher le système entrevu par Aristarque de Samos, il faut attendre Copernic, c'est-à-dire dix-huit siècles.

Cette lente évolution des idées, M. Maillard la décrit avec une clarté, une simplicité d'exposition qui ne pourraient pas être dépassées. De chaque système, l'essentiel est commenté dans une langue aisée, élégante et pittoresque. On éprouve une vraie jouissance à suivre un tel guide. Cet ouvrage intéressera vivement le public cultivé et tout particulièrement le corps enseignant, qui y trouvera ample matière à d'utiles leçons. Pour tous, d'ailleurs, se dégage de ce volume un enseignement d'une haute portée ; si l'astronomie est la plus ancienne des sciences, c'est aussi la plus impressionnante des philosophies, car c'est elle qui nous donne réellement les notions fondamentales de l'espace et du temps, de l'infini et de l'éternité.

W. ROSIER.

PARTIE NARRATIVE

LE « CADEAU »

Monsieur Genseigne avait eu vent de la chose. Car s'il possédait en Mme Genseigne l'épouse la plus diligente et la plus digne, il n'aurait pu jurer qu'elle ne péchât jamais par indiscrétion : elle était fille d'Eve, et, à ce titre, un secret lui eût été à charge... M. Genseigne savait donc que ce matin-là, ses élèves lui remettraient, conformément aux us et coutumes scolaires, le traditionnel cadeau de fin d'année. Même, il en connaissait la nature, la forme, la couleur, et le prix...

Supposé d'ailleurs qu'il n'eût pas été mis dans la confidence, l'insolite va-et-vient qui l'avait réveillé bien avant le jour n'aurait pas laissé de lui donner du soupçon. On avait en effet marché dans le corridor à petits pas feutrés, chuchoté avec mystère, pénétré dans la salle d'école en tapinois, remué des bancs avec précaution ; bref, on avait conspiré dans la nuit en gens prudents et circonspects. Point tant prudents et circonspects, cependant, que M. Genseigne n'eût perçu le bruit caractéristique d'un meuble qui glisserait sur des roulettes... Rassuré, il s'était rendormi en souriant, comme après un songe heureux.

Huit heures moins cinq. Un silence inaccoutumé règne dans le bâtiment : pas de retardataire qui grimpe les escaliers quatre à quatre, pas de porte qui claque, ni de brouhaha dans la classe ; un silence quasi solennel, qui précipite un peu le pouls de M. Genseigne au moment où il va faire son entrée...

— Il est-t'-amis une terre sacré-é-é-é-é-e...

A l'apparition de leur maître, garçons et filles, massés en chœur devant le pupitre, ont spontanément entonné le fameux hymne patriotique. Leurs voix éclatent avec une conviction reconnaissante et leurs regards se croisent à la

dérobée, entendus et malicieux. Ils ont l'air de se dire : « Hein ! est-ce assez réussi notre surprise ? » Et M. Genseigne, pour ne pas gâter leur joie, feint d'avoir été dupe. Il demeure immobile sur le seuil, dans une attitude de complète ignorance. Ses yeux se portent avec un étonnement croissant des rameaux de sapin vert qui décorent joliment parois et fenêtres, au fauteuil de velours qui trône à la place d'honneur. Il a tout à fait l'air de se demander s'il n'est pas le jouet de quelque beau rêve, ni plus ni moins que le fils du roi quand il surprit Peau-d'Ane en éblouissante toilette dans son taudis de souillon !

— « ... nous-ous répondrons toujou-ou-ou-rs. » Le dernier accord se prolonge en un magistral point d'orgue. Alors, prévenant la question qui se devine sur les lèvres de M. Genseigne, une rougissante porte-parole s'avance de quelques pas et donne enfin la clef de l'énigme :

— Monsieur, veuillez accepter, de la part de votre classe, ce modeste témoignage de notre reconnaissance pour votre dévouement.

Elle a débité cela tout d'une haleine, avec une émotion qui faisait trembler sa voix et avec la timidité charmante d'une écolière qui joue à la grande personne. Songez donc : adresser un compliment à M. Genseigne, tout comme l'Inspecteur après une visite, ou le Président de la commission scolaire au bout de l'examen annuel !

Mais ce speech laconique n'en a pas moins eu le don de dessiller enfin les yeux de M. Genseigne, qui abandonne peu à peu son air de stupéfaction. Il comprend, il comprend... et sa figure s'épanouit d'un sourire qui paraît drôle, parce qu'on n'y est pas accoutumé et qu'il n'est pas exempt, non plus, de quelque embarras... Car il convient de répondre « deux mots », n'est-ce pas, et M. Genseigne, hélas ! n'a jamais passé pour un foudre d'éloquence... Ayant donc, suivant le rite consacré en pareille circonstance, « toussotté » deux ou trois fois, il commence en ces termes :

— J'étais loin de m'attendre...

PONOCRATES.

A NOS AMIS DU JURA

Dans l'*Ecole bernoise* du 23 décembre dernier, le Comité sortant de charge de la Société pédagogique jurassienne recommande à ses membres de s'abonner nombreux à l'*Educateur*. Un merci chaleureux à nos amis du Comité et à l'*Ecole bernoise*, notre excellent confrère.

Réd.

CONCOURS DAVEL

Nous rappelons à nos collègues le concours que nous avons ouvert sur la manière de commémorer à l'école le deuxième centenaire de la mort du héros vaudois. (Voir l'*Educateur* du 14 octobre et, pour les prix, celui du 28 octobre 1922.)

Le concours devait être fermé le 10 courant ; mais, pour permettre à de nouveaux concurrents d'y prendre part, nous le maintiendrons ouvert quelque temps encore.

* 7° Robert de Traz. **Vivre**. Roman.

1 vol. in-16 broché, valeur fr. 4.50 offert à Fr. 2.—

* 8° N. Roger. **La route vers l'Orient**.

Ce livre contient des impressions mûrement recueillies, sur ces âmes de paysans bosniaques, serbes, roumains, bulgares, turcs, tatars et tziganes parmi lesquels l'auteur, attaché à une mission ethnographique, a vécu de longs mois.

1 vol. in-16 broché, valeur fr. 4.50 offert à Fr. 2.—

* 9° R. Morax. **Des faits**.

Ces petits croquis, pris sur le vif, mettent en scène les menus détails de la vie journalière de chez nous.

1 vol. in-8° de la Collection des **Cahiers vaudois**, valeur fr. 3.— offert à Fr. 1.50

* 10° R. Morax. **Tell**.

Chacun se souvient de l'émotion patriotique que les représentations de Mézières ont suscitée par leurs chœurs et leur belle mise en scène; aussi lira-t-on, avec enthousiasme, notre drame national.

1 vol. in-8° de la Collection des **Cahiers vaudois**, valeur fr. 4.— offert à Fr. 2.50

* 11° R. Morax. **Théâtre de poupées**.

Plein de fantaisie, ce livre charmant est illustré de bois d'Henry Bischoff; il égayera les longues soirées d'hiver et fera le bonheur de chacun.

1 vol. in-8° de la Collection des **Cahiers vaudois**, valeur fr. 4.— offert à Fr. 2.—

* 12° F. Chavannes. **Musique de tambour**.

Cette parade comique pleine d'entrain est facile à jouer pour des amateurs; dans ces petits croquis, villageois et soldats rivalisent sans cesse et à tous propos.

1 vol. in-16 de la Collection des **Cahiers vaudois**, valeur fr. 4.— offert à Fr. 1.—

* 13° F. Chavannes. **Guillaume le Fou**.

Ce drame si puissant représente Tell et sa famille dans le milieu rustique qui était le leur, sa vie de patriote souffrant de la tyrannie que subit son pays et luttant pour le libérer du joug détesté.

1 vol. in-8° de la Collection des **Cahiers vaudois**, valeur fr. 3.— offert à Fr. 1.—

* 14° F. Chavannes. **Le mystère d'Abraham**.

Évocation d'une des pages les plus émouvantes de l'Ancien Testament, ce drame, si fruste, est d'une lecture attachante.

1 vol. in-8° de la Collection des **Cahiers vaudois**, valeur fr. 3.— offert à Fr. 1.—

* Il ne reste qu'un nombre très restreint des ouvrages dont les titres sont précédés d'un astérisque. Les commandes seront livrées au fur et à mesure qu'elles nous parviendront et cela jusqu'à épuisement.

Tous ces volumes seront expédiés contre remboursement, franco pour tout envoi de fr. 5.— et au-dessus. On souscrit par simple carte adressée à l'Administration de l'Éducateur, 1, Rue de Bourg. Il est permis de commander plusieurs exemplaires du même livre.



HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres de Genève, Longines, La Vallée.

BIJOUTERIE FINE

ORFÈVRERIE

Réparations soignées.

Régulateurs, réveils

Prix modérés.

ALLIANCES EN TOUS GENRES, GRAVURE GRATUITE

E. MEYLAN-REGAMEY

11, Rue Neuve, 11

LAUSANNE

Téléphone 33.06

Agent dépositaire de VACHERON & CONSTANTIN, de Genève.

10 % d'escompte aux membres du Corps enseignant.



PUBLICITAS



RAPPELLE

à Messieurs les Commerçants et au public
en général, les excellents organes suivants :

Feuille d'Avis de Lausanne ;

Gazette de Lausanne ;

Tribune de Lausanne

Feuille des Avis Officiels ;

Terre Vaudoise (l'organe agricole par excellence) ;

Conteur Vaudois (organe officiel de l'Association des Vaudoises) ;

L'Echo (journal catholique) ;

L'Éducateur et Bulletin corporatif
(organe officiel de la Société pédagogique romande) ;

Revue Médicale de la Suisse romande ;

Lectures illustrées ;

Revue militaire suisse.

Elle est fermière de la plupart des
Almanachs suisses.

Devis et renseignements, sans frais.

PUBLICITAS

Rue Pichard, 3, LAUSANNE



L'ÉDUCATEUR

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

ET DE L'INSTITUT J. J. ROUSSEAU

PARAIT TOUS LES 15 JOURS, LE SAMEDI

RÉDACTEURS :

PIERRE BOVET
Taconnerie, 5
GENÈVE

ALBERT CHESSEX
Chemin Vinet, 3
LAUSANNE

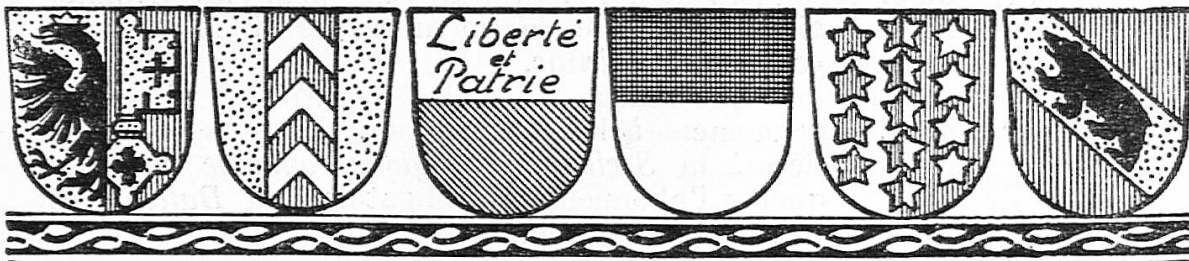
COMITÉ DE RÉDACTION :

J. TISSOT, Lausanne.
W. ROSIER, Genève

H.-L. GÉDET, Neuchâtel.
M. MARCHAND, Porrentruy.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}

LAUSANNE | GENÈVE
1, Rue de Bourg | Place du Molard, 2



ABONNEMENTS : Suisse Fr. 8., étranger, Fr. 10. Avec *Bulletin Corporatif*, Suisse, Fr. 10. Etranger Fr. 15.
Gérance de l'Éducateur : LIBRAIRIE PAYOT & Cie. Compte de chèques postaux II 125. Joindre 30 cts. à toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S.A., Lausanne et à ses succursales.

SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

AVIS AUX ABONNÉS DE L'ÉDUCATEUR ET DU BULLETIN

Les prix d'abonnement pour 1923 sont fixés de la manière suivante :

Abonnement à l' <i>Educateur</i> et au <i>Bulletin</i> , pour la Suisse...	Fr. 10.—
pour l'Etranger...	» 15.—
Abonnement à l' <i>Educateur</i> seul, pour la Suisse...	Fr. 8.—
pour l'Etranger...	» 10.—

Pour les membres des Sections genevoises, neuchâteloise et vaudoise de la Société pédagogique romande, l'abonnement au *Bulletin* est obligatoire et sera payé par le caissier des Sociétés respectives. Les membres de ces Sociétés qui désireront, en outre, l'abonnement à l'*Educateur* auront à verser le montant complémentaire de fr. 4, pour autant qu'ils ne paieront pas par l'intermédiaire de leur section.

Nous avons joint au numéro 1 de l'*Educateur* un formulaire de versement au compte de chèques postaux II. 125. Nous serions obligés à nos abonnés de bien vouloir utiliser ce moyen de paiement qui est le moins coûteux pour tout le monde et les en remercions d'avance. Il y a lieu, dans chaque cas, d'ajouter 5 centimes représentant l'indemnité prélevée par l'Administration des Postes. Les versements seront donc de :

- Fr. 10.05. Abonnement à l'*Educateur* et au *Bulletin* pour les personnes non affiliées à la *Société pédagogique romande*.
- Fr. 8.05. Abonnement à l'*Educateur* seul, pour les personnes non affiliées à la *Société pédagogique romande*.
- Fr. 6.05. Abonnement à l'*Educateur* seul pour les *Commissions scolaires* et les membres de la *Société pédagogique jurassienne*.
- Fr. 4.05. Abonnement à l'*Educateur* pour les personnes affiliées à la *Société pédagogique romande* pour lesquelles l'abonnement obligatoire au *Bulletin* est payé par les sections.

Nous profitons de l'occasion pour signaler à nos abonnés que toute la correspondance relative à l'administration du Journal doit être adressée à l'Administration de l'*Educateur*, 1 Rue de Bourg, Lausanne.